

# DEMANDE DE COTUTELLE

Première année d'inscription en doctorat : 202./202.

## CANDIDAT

Prénom et NOM :

.....

Numéro de téléphone : .....

Adresse électronique : .....

Adresse :

.....

Pays : .....

Sujet de thèse :

.....

## L'UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS

Directeur de thèse :

.....

Qualité :

.....

Signature du directeur de thèse

## L'UNIVERSITÉ PARTENAIRE

Représentant de l'université partenaire :

.....

Qualité

.....

Directeur de thèse de l'université partenaire :

.....

Qualité et discipline :

.....

Adresse électronique :

.....

Nom et adresse courriel de la personne en charge au sein de l'université partenaire

.....

## SOUTENANCE

La thèse est rédigée dans la langue du pays où a lieu la soutenance. Par intérêt scientifique, l'anglais peut se substituer à la langue du pays de l'université partenaire. La thèse comporte obligatoirement un résumé conséquent dans la langue qui n'est pas celle de la rédaction. De même, lors de la soutenance, une présentation résumée doit obligatoirement être faite dans la langue qui n'est pas celle de la soutenance. Il convient de préciser :

- langue de rédaction et de soutenance de la thèse

.....

- langue du résumé écrit et oral

.....

## DÉCISION

- Favorable  
 Défavorable

Date:

Le président de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Stéphane BRACONNIER

### LISTE OBLIGATOIRE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- Attestation d'inscription administrative de l'université partenaire au titre de l'année 202./202.,
- Engagement du directeur de thèse de l'université partenaire, daté et signé.

Pièces à joindre à la demande de cotutelle ou à défaut, les adresser au bureau des thèses **avant le** 31 décembre de l'année en cours **AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ.**

### **Important :**

- la demande de cotutelle doit être présentée en même temps que la demande d'inscription en première année de doctorat,
- la cotutelle ne devient effective qu'une fois la convention signée par l'université Paris-Panthéon-Assas et l'université partenaire.